



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 8758

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur la situation des personnes agees residant en Algerie. La cherte de la vie rend tres difficile les conditions de vie de nos compatriotes qui ont une faible pension de retraite. C'est pourquoi il serait souhaitable de reviser les criteres d'evaluation de la pension minimale afin de permettre a ces personnes demunies de vivre dans des conditions decentes. Il lui demande les mesures que le Gouvernement et le conseil pour la protection sociale des Francais a l'etranger envisagent de prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - Les Francais ages et demunis residant en Algerie beneficent, au titre de l'aide sociale, d'allocations de solidarite versees par le ministere des affaires etrangeres. Ces allocations correspondent au minimum vieillesse servi en France. Leur montant mensuel a ete fixe, pour cette annee, a 2350 F, soit 2 611 dinars au taux de chancellerie actuellement en vigueur, par la commission permanente pour la protection sociale des Francais de l'etranger, lors de sa reunion du 23 fevrier dernier. Cette instance, composee de representants qualifies des Francais de l'etranger, procede chaque annee, sur la base d'elements objectifs, a un examen approfondi de la situation de nos compatriotes necessiteux pour l'ensemble des pays et propose des ajustements a l'assistance qui leur est apportee. S'agissant de l'Algerie, elle a tenu compte de la forte appreciation du franc par rapport a la monnaie algerienne depuis 1987 (+ 55,5 p 100) qui s'est traduite par une augmentation sensible du pouvoir d'achat des beneficiaires. Nos representations consulaires en Algerie demeurent tres attentives a la situation individuelle de nos ressortissants ages et s'attachent a apporter, dans la mesure du possible, des solutions satisfaisantes aux difficultes qu'ils peuvent rencontrer.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8758

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 405